

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES

Les éléments de corrigé proposés ont pour objectif de servir de support de discussion lors des réunions d'harmonisation et ne peuvent en aucun cas être considérés comme suffisants. Ils sont déclinés (pour chaque question) selon les critères d'évaluation imposés par la définition de l'épreuve.

Il appartient au jury d'approfondir les pistes proposées dans le respect du programme.

Le barème reprend celui du sujet. La distribution des points entre les diverses parties, telle qu'elle est donnée au candidat, ne peut être modifiée.

Par contre, la commission peut ventiler chaque bloc de points tout en restant le plus proche possible de la répartition proposée au niveau national afin d'éviter les écarts entre les académies (le Baccalauréat est un diplôme national).

Les décisions prises en commission d'harmonisation s'imposent à tous les correcteurs.

Les notes correspondant à la répartition des points indiquée sur le sujet doivent figurer sur la copie.

La note finale du devoir est exprimée sur 20 (en points entiers) et doit être justifiée par une appréciation explicite, cohérente et lisible (écriture à l'encre).

Conformément à l'esprit du programme de sciences et techniques sanitaires et sociales, on retiendra davantage la pertinence des éléments de réponse plutôt que leur exhaustivité.

Questions	Barème	Éléments de corrigé
Clarté et rigueur de la rédaction	/2	Le devoir est structuré : le candidat peut soit répondre à chaque question séparément, soit composer le devoir. Orthographe, syntaxe corrects
Question 1	/7	Montrer que la qualité insuffisante de l'eau est un problème de santé publique à l'échelle mondiale.
Maîtrise des connaissances	/2	Utilisation et mobilisation des connaissances à bon escient de la notion de problème de santé publique. Indicateur – mortalité – prévalence – épidémiologie...
Exploitation pertinente des documents	/3	<p>Le candidat doit <u>sélectionner les informations</u> issues des <u>annexes</u> correspondant aux <u>caractéristiques d'un problème de santé publique</u>: « Les problèmes sont sélectionnés en fonction de leur gravité, de leur fréquence, de leur impact socio-économique, des possibilités d'intervention et de leur perception sociale. »</p> <p>L'exhaustivité des exemples n'est pas attendue, on attend des exemples pertinents pour chaque caractéristique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Gravité/Mortalité</u> <ul style="list-style-type: none"> - 115 personnes par heure meurent en Afrique de maladies associées à un mauvais assainissement, au manque d'hygiène et à la contamination de l'eau ; - Chaque année, 1,5 million de personnes meurent de diarrhées (un des principaux facteurs de mortalité), pour la plupart des enfants de moins de 5 ans vivant dans les pays en développement ; - Les parasites freinent la croissance et le développement intellectuel et peuvent provoquer des anémies chez les jeunes filles. - <u>Morbidité (Fréquence)</u> <ul style="list-style-type: none"> - Diarrhées, choléra, typhoïde, hépatite A, dysenterie sont des maladies liées à l'eau ; + paludisme + anémie. - Dans le monde, entre 5 % et 30 % des patients contractent au cours de leur séjour dans des établissements de soins une ou plusieurs infections qui auraient pu être évitées ; - Aujourd'hui, près de 70 millions de personnes au Bangladesh sont exposées à une eau contenant plus de 10 microgrammes d'arsenic par litre ; - La pollution naturelle à l'arsenic de l'eau potable est maintenant considérée comme une menace globale affectant près de 140 millions de personnes dans 70 pays, sur tous les continents ; - En France, plus de 3 millions de personnes (5,8 % de la population) sont exposées à une qualité d'eau non conforme aux standards de l'OMS ;

Capacité à analyser, argumenter, synthétiser	/2	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Impact socio-économique</u> - La perte économique générale, seulement en Afrique, due au manque d'assainissement de base est estimée à 28,4 milliards de dollars par an, soit à 5 % du PIB ; - Autre exemple.... • <u>Possibilité d'intervention</u> - L'amélioration de l'assainissement fait baisser d'un tiers le nombre des décès dus aux diarrhées ; - Autre exemple... <p>A partir des données, le candidat démontrera que la qualité insuffisante de l'eau est un problème de santé publique.</p>
Question 2	/5	Illustrer par un exemple chaque principe d'intervention décliné sur le plan national qui peut être mis en œuvre pour faire face à une contamination par l'eau.
Maîtrise des connaissances	/2	<p>Des exemples déclinés sur des dom et tom pourront être mobilisés.</p> <p><u>Utilisation et mobilisation des connaissances à bon escient de</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévention - Éducation à la santé - Restauration de la santé - Veille sanitaire
Exploitation pertinente des documents	/2	<p>Le candidat doit <u>sélectionner les informations</u> issues des <u>annexes</u> correspondant aux <u>principes d'intervention en santé publique</u> :</p> <p><u>Prévention primaire</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assainissement ; - Règles d'hygiène dans les établissements de soins (lavage des mains) ; - Installation sanitaire ; évacuation hygiénique des excréta ; - Installations pour approvisionnement en eau potable à domicile ou l'installation de kiosques à eau privés de proximité ; <p><u>Éducation à la santé</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enseignement de l'hygiène personnelle : lavage des mains.

Capacité à analyser, argumenter, synthétiser	/1	<p><u>Restauration de la santé</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ex : Traitements <p><u>Veille sanitaire</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ex en France dispositif de surveillance des épidémies transmises par l'eau distribuée. <p>Le candidat doit classer les illustrations selon les principes d'intervention.</p>
Question 3	/6	Présenter le dispositif de veille sanitaire mis en œuvre lors de cette épidémie.
Maîtrise des connaissances	/2	<p>Notion de veille sanitaire (si pas définie dans la question précédente). Ce dispositif de veille sanitaire comprend trois <u>étapes</u> : signalement, vérification du signal et alerte.</p>
Exploitation pertinente des documents	/2	<p>A. <u>LE SIGNALEMENT</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Signalement à l'ARS d'une hospitalisation de 24 heures pour signes de GEA par un urgentiste du CH (niveau local). <p>B. <u>VÉRIFICATION DES SIGNAUX</u> (Investigations) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Enquête environnementale</u> réalisée par l'ARS-DT (niveau régional) avec prélèvement et analyse de l'eau (données microbiologiques) par la Mission d'assistance à la gestion de l'eau (suivi des systèmes d'assainissement), par certains exploitants de stations d'épuration en amont de Pleaux auprès du gestionnaire du système d'adduction en eau potable et de météo-France (données pluviométriques). • <u>Information</u> de la Cire de résultats non conformes aux normes par l'ARS. • <u>Enquêtes</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>épidémiologique</u> réalisée par la Cire (niveau régional) auprès de pharmacies, de médecins généralistes, de l'AM (données de remboursement) (niveau local) pour décrire l'ampleur et les caractéristiques de l'épidémie ainsi que conforter l'hypothèse d'une contamination d'origine hydrique.

<p>Capacité à analyser, argumenter, synthétiser</p>	<p>/2</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>microbiologique</u> de selles réalisée par - un laboratoire de biologie médicale (niveau local) pour rechercher la cause de l'épidémie ; - le Centre national de référence (CNR) des virus entériques pour des recherches complémentaires ; - le laboratoire d'hydrologie de l'Anses pour une recherche spécifique de virus entériques dans un échantillon d'eau. <p>C. <u>ALERTE - GESTION DU RISQUE</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ARS demande aux maires de Pleaux et de Barriac-les-Bosquets de prendre un arrêté municipal d'interdiction de consommation de l'eau du réseau ; - Maire (niveau local) : mesures d'interdiction de consommation de l'eau du réseau + organisation de distribution d'eau embouteillée ; <p>Exploitant du réseau d'eau (niveau local) : mesures correctives (purges et désinfection des réservoirs) + information de la population.</p> <p>(L'exhaustivité n'est pas attendue) On attend une réponse synthétique qui n'est pas un seul recopiage des annexes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat doit montrer la complémentarité des acteurs et leur niveau d'intervention. - Le candidat doit présenter le dispositif de façon chronologique.
---	-----------	--

Répartition des points par critères

CRITERES	Question 1	Question 2	Question 3	TOTAL
Exploitation pertinente des documents	3	2	2	7
Maîtrise des connaissances	2	2	2	6
Capacité à analyser, argumenter, synthétiser	2	1	2	5
Clarté et rigueur de la rédaction	2			2
Total	7	5	6	20